



**Assemblée Générale Commune
4 novembre 2016
Association CESAM
Et Association Aube Indigo**



Pour l'association l'Aube Indigo : 7 membres présents ou représentés lors de cette Assemblée Générale commune.

Pour l'association CESAM, 30 membres présents ou représentés lors de cette Assemblée Générale commune puis 37 membres avec la fusion Aube Indigo.

Préambule :

Mme Patricia ARNAUD ouvre la séance et présente le déroulé de la soirée qui débutera par l'Assemblée Générale de l'Association Aube Indigo suivie de l'Assemblée Générale du CESAM. Après 1 an et demi de partenariat, les deux associations ont décidé de fusionner, ces deux Assemblées Générales doivent donc se tenir conjointement et permettre cette fusion.

Aucun Quorum n'est requis dans les statuts des deux associations.
Les deux Assemblées Générales sont donc représentatives et valables.

Le secrétaire de séance sera Mr Pascal BONNET, secrétaire du CESAM.

Assemblée Générale de l'Aube Indigo présentée par Mme Béatrice MACE-RIVIERE, Présidente de l'association Aube Indigo :

Ordre du Jour:

- 1- RAPPORT MORAL
- 2- RAPPORT FINANCIER
- 3- MISE AU VOTE DES RESOLUTIONS

1 – Rapport Moral :

Sur l'année 2015-2016, 45 adhérents composent l'association Aube Indigo.

Bilan des activités organisées par L'aube Indigo ou avec le CESAM :

- Du 3 au 13 février 2016 : exposition à la mairie de 3 artistes
- Mois de mars : exposition d'œuvres des élèves sur le thème de la musique dans les locaux du CESAM
- Samedi 2 avril : exposition salle Hermès dans le cadre des auditions du CESAM
- Mois de mai : exposition d'œuvres des élèves, sur 1 mois, à l'espace culturel Leclerc
- Jeudi 23 juin : pot de fin d'année
- Jeudi 9 juin ; réunion des associations avec Mr Le Maire
- Samedi 3 septembre : forum des associations

Tout au long de l'année 2015-2016 des travaux de rapprochement ont eu lieu entre le CESAM et l'association Aube Indigo :

- Mardi 20 janvier 2016 : réunion avec le CESAM - travaux d'approche pour le partenariat
- Jeudi 24 mars et mercredi 30 mars : poursuite des travaux en réunion avec le CESAM
- Mercredi 17 août : réunion avec le CESAM - préparation du Forum des Associations

Le but de ce rapprochement est d'offrir une offre plus solide aux habitants de Saint Aubin de Médoc mais également aux communes voisines.

Il permettra également :

- d'organiser les manifestations culturelles et expositions en commun
- de mutualiser la communication des deux associations
- une participation conjointe au Téléthon et lors du Forum des associations

Ces travaux de préparation à la fusion ont nécessité un alignement des tarifs et des adhésions de chacune des deux associations.

Même si le fonctionnement des deux associations était différent, les tarifs étaient proches.

Le coût pour les adhérents est sensiblement identique en dehors de l'adhésion mais l'offre est beaucoup plus complète.

2- Rapport Financier :

Matériel, Frais d'expositions	891,49	Adhésions	900
Assurance	80,91	Cotisations	9280
Prestation Cours	9280		
Total	10252,4	Total	10180
		Solde Juin	152,6
Assurance Rentrée 2016	82,48	Solde Septembre	70,12

3- Mise au vote des Résolutions :

7 votants pour l'association Aube Indigo

• **Le Rapport Financier et le Rapport Moral sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

• **Proposition 1 : dissolution de l'association L'Aube Indigo, approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

• **Proposition 2 : intégration des membres de l'Aube Indigo, au sein du CESAM approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

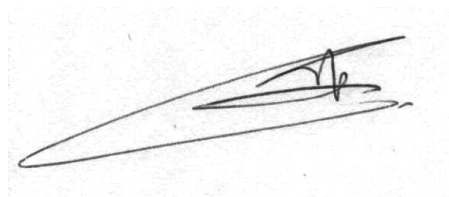
• **Proposition 3 : transfert du solde des comptes de l'Aube Indigo au profit du CESAM (70,12€) approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

• **Proposition 4 : transfert du matériel au CESAM, approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Ces 4 votes mettent fin à l'Assemblée Générale de l'Association Aube Indigo et les travaux se poursuivent avec la tenue de l'Assemblée Générale du CESAM.

Présidente de L'AUBE INDIGO
Mme Béatrice MACE-RIVIERE

Secrétaire de L'AUBE INDIGO
Mr Philippe FALBET



Secrétaire du CESAM
et secrétaire de
l'Assemblée générale
commune

M Bonnet Pascal



Assemblée Générale de l'association CESAM présidée par Mme Patricia ARNAUD, Présidente du CESAM :

Ordre du Jour :

- 1- État des lieux de l'offre du CESAM
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport financier
- 4- Mise au vote des résolutions concernant les rapports moral et financier
- 5- Intégration de l'Association Aube Indigo
- 6- Présentation et vote du budget prévisionnel
- 7- Élections partielles du Conseil d'Administration
- 8- Projets du CESAM Saison 2016-2017
- 9- Questions diverses

1- État des lieux de l'offre du CESAM :

Présentation de l'offre que le CESAM propose aux habitants de la commune.

A- Disciplines Arts Créatifs:

Dessin adultes, adolescents, enfants
Patchwork
Scrapbooking

Nouveautés : réorganisation de l'offre

Partenariat avec l'Association Aube Indigo : section Peinture enfants, adolescents et adultes.

Les chiffres :

2 intervenantes (Mme Sylvie JEAN et Mme Svitlana LOGANOFF)

19% de l'activité du CESAM

17 heures de cours collectifs / semaine

L'offre encadrement a été retirée car il n'y a plus d'élèves.

L'offre bricolage a également été retirée car l'intervenante n'est plus disponible et la demande est insuffisante pour rechercher une autre intervenante.

B- Disciplines Musicales :

Enseignement de sensibilisation, d'éveil et d'initiation :

- Eveil musical (3-6ans)
- Découvertes instrumentales (5 instruments dans l'année pour les 6-9 ans) cette section donne de très bons résultats car 60% des élèves choisissent un instrument à la suite de la découverte.

Enseignement et pratique individuelle :

- Cours individuels d'instruments (piano, guitare, batterie, flûte, saxophone, violon, alto et percussions)
- Cours de chant lyrique
- Cours de chant contemporain
- Cours de Formation Musicale pour les niveaux I, II et I pour adultes débutants.
Le niveau III a été retiré de l'offre faute d'élèves.

Pratique collective :

- Ateliers musicaux Musique actuelle
- Ateliers musicaux Musique Acoustique
- Atelier de Musique de Chambre nouveau cette année (2 instruments en musique classique)

Les chiffres :

12 Professeurs
 81% de l'activité du CESAM
 Plus de 90,50 heures de cours collectifs / semaine

C- Ensemble orchestral :

Pour la première fois depuis la création du CESAM, il y a plus de trente ans, 7 professeurs se sont réunis pour former un orchestre et produire un spectacle lors de la Fête de la musique du CESAM.

Les objectifs de cet orchestre étaient nombreux :

- Faire connaître les compétences du CESAM à travers la pratique de la Musique par les professeurs du CESAM
- Vitrine du CESAM
- Apprentissage du travailler ensemble et du partage
- Accompagner des partenaires

Le CESAM essaiera de poursuivre cet ensemble orchestral dans le futur.

2- Rapport Moral :

Évolution des effectifs 2015-2016 et 2016-2017.

VILLE	EFFECTIFS 2015/2016	EFFECTIFS 2016/2017
ARSAC	1	1
AVENSAN	2	1
BORDEAUX	6	3
EYSINES	1	1
LE HAILLAN	1	0
LACANAU OCEAN	0	1
LE TAILLAN MEDOC	11	10
LE TEMPLE	3	2
LE PIAN MEDOC	4	2
PAREMPUYRE	2	0
SAINT AUBIN DE MEDOC	169	231
ST MEDARD EN JALLES	56	34
SALAUNES	0	1
STE HELENE	0	1
ST LAURENT MEDOC	1	0
TOTAL	256	288

Ville	EFFECTIFS 2016/2017	EFFECTIFS 2015/2016
LE TAILLAN MEDOC	3%	4,28%
SAINT AUBIN DE MEDOC	80%	66,93%
ST MEDARD EN JALLES	12%	21,79%
AUTRES	10%	7%

L'année 2015-2016 a été marquée par une reconquête des adhérents et en particulier des adhérents de Saint Aubin de médoc (notamment avec la baisse de l'adhésion pour les Saint-Aubinois).

Le Conseil d'Administration et le Bureau du CESAM, à travers 22 réunions de Bureau et 11 Conseils d'Administration, a essayé d'insuffler un esprit d'équipe entre les professeurs et les bénévoles de l'association, a également fait de gros effort de gestion et de rationalisation des dépenses et est allé à la pêche aux recettes en cherchant des partenariats et mécénats.

Pour satisfaire au mieux la demande de la population, l'offre du CESAM a évolué avec la mise en place de nouvelles activités :

- Ateliers musique de chambre
- Cours de chant contemporain
- Cours de formation musicale niveau I pour adulte
- Création d'un Ensemble orchestral des professeurs du CESAM

Participation à des événements :

- Téléthon du 02 décembre 2015
- Réalisation du concert d'hiver le vendredi 29 janvier 2016
- Réalisation de la Fête de la musique le 17 juin 2016
- Participation à la Fête de l'Été : concert d'Été du 25 Juin 2016

Tout ce travail a pu être effectué avec le soutien de la Mairie de Saint-Aubin de Médoc, des services Culture, Vie Associative et du personnel technique.

Le travail de fond se poursuit :

- Mise en place de mutualisations, développement du travail de partenariat inter associatif
- Participation à des projets départementaux et participation à la vie culturelle de notre commune
- Développement des relations de partenariat avec les Écoles de la Commune : mise en place de projet de présentation d'instruments et de projets d'écoles autour de la Musique
- Développement du partenariat avec les autres écoles de musique des communes avoisinantes
- Adhésion à l'UDAM de la Gironde pour permettre aux bénévoles de l'association de se reposer sur des compétences en matière de ressources humaines et juridique par exemple.
- Pour modifier l'avenir et bouger les lignes du modèle économique associatif : création d'un groupe de travail pour la création d'un groupement d'employeurs

Exemple marquant de ce travail le rapprochement avec l'Association Aube Indigo.

3- Rapport Financier 2015-2016 :

Rapport financier complet disponible en annexe de ce document.
Rapport présenté par Mr CUROY, expert-comptable du CESAM.

Les efforts fournis par le CESAM ont permis de retrouver une situation saine des comptes.
Les parts sociales dont disposait le CESAM lui ont permis de survivre à un bilan financier 2014-2015 catastrophique.

L'exercice 2015-2016 se termine sur un bilan positif de 7312€ qui permettra de reconstituer une partie des parts sociales, indispensables pour une école gérant 12 salariés.

4- Mise au vote des résolutions concernant les rapports moral et financier :

30 membres votants pour ces 3 résolutions

Première résolution :

L'assemblée des sociétaires, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les rapports d'activité, moral et financier tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Deuxième résolution :

L'assemblée des sociétaires, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution :

L'assemblée des sociétaires, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice pour le montant de 7312 € en report à nouveau créditeur.

5- Intégration de l'Aube Indigo :

Un travail de concertation et de partenariat :

L'année 2015-2016 a été marquée par un gros travail d'échanges et concertations avec 5 réunions de travail avec l'Association Aube Indigo.

Ainsi le partenariat entre les deux associations a permis de mener à bien :

- expositions, manifestations
- partenariat économique, depuis septembre 2016, pour la gestion de la rentrée

Aujourd'hui les membres de l'association CESAM sont donc appelés à renforcer cette union en votant sur les propositions suivantes : (30 membres votants)

• L'assemblée des sociétaires, après en avoir délibéré, approuve l'intégration des adhérents de l'Association Aube Indigo au sein du CESAM, accepte le versement de l'actif dans les comptes du CESAM, accepte l'inventaire du matériel établi conjointement, à l'unanimité des membres présents et représentés.

• L'assemblée des sociétaires, après en avoir délibéré, décide d'affecter le nom Aube Indigo à la section Dessin-Peinture du CESAM, à l'unanimité des membres présents et représentés.

6- Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel a été réalisé par les trésoriers du CESAM, Mme Cécile MAI et Mr Eric LEFEVRE.

	DEPENSES	RECETTES	
Salaires/charges	93 720 €		81%
Ancienneté	10 000 €		8,7%
Frais de fonctionnement	11 884 €		10,3%
Adhésions/cotisations		97 784 € - CESAM 10 462 € - AUBE IND	88%
CCAS		548 €	0,9%
Subvention St AUBIN		5000 €	4%
Fondations + ACEF + SPONSORS		9050 €	7%
Versement Trésorerie AUBE INDIGO		70,10 €	0,1%
TOTAL	115 604,00 €	122 914,10 €	

Le budget a été travaillé pour que les salaires/charges et ancienneté soient compensés par les recettes des adhésions et cotisations.

Les subventions communales et mécénats permettront de compenser les frais de fonctionnement et les manifestations organisées par le CESAM.

Un point est fait par Mme Patricia ARNAUD sur la prime d'ancienneté des professeurs.

La convention collective que le CESAM signée en 2012 n'a pas été appliquée en totalité et de fait la prime d'ancienneté due aux professeurs malgré une compensation sur les congés payés deux fois, n'a pas été versée.

Le Conseil d'Administration s'est donc engagé à régulariser cette situation sur les deux prochaines années (l'année 2014-2015 ayant été catastrophique, le CESAM n'a pas pu commencer cette régularisation).

De plus la reconstitution des parts sociales est une priorité absolue pour le CESAM.

Sur les 7312€ positif du bilan 2015-2016, 6000€ seront réinjectés dans les parts sociales.

A titre d'info et de comparaison les 18000€ de parts sociales dont disposait le CESAM en 2013 correspondent à 3 mois de salaires pour les 12 professeurs.

La subvention demandée par le CESAM à la mairie de Saint-Aubin sera cette année de 5000€. Et la recherche de partenaires et de mécènes continuera sur cette année 2016-2017.

Mise au vote du Budget prévisionnel :
(37 votants)

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Eric LEFEVRE remercie particulièrement Mme Patricia ARNAUD pour son dévouement et sa recherche incessante de fonds auprès de fondations et de mécènes.

Intervention de Mr le Maire de Saint Aubin de Médoc :

Mr Christophe DUPRAT remercie les bénévoles pour leur engagement dans le redressement de cette école de musique et d'arts. Il serait impossible pour la commune de gérer une école identique pour le même prix et la commune continuera donc d'appuyer le CESAM à travers une subvention conséquente.

Mr DUPRAT engage également le Conseil d'Administration à continuer ses efforts et son engagement dans la recherche de fonds privés et dans la mise en conformité du CESAM avec les règles et la convention collective car l'URSSAF ne fera pas de cadeau en cas de contrôle.

Le Conseil d'Administration du CESAM remercie les services de la mairie qui nous ont toujours soutenus dans toutes les démarches et manifestations du CESAM et particulièrement Mme Isabelle GARROUSTE Adjointe à la culture et membre du Conseil d'Administration du CESAM.

7- Élection partielle du Conseil d'Administration :

Comme chaque année et en conformité avec les statuts un tiers du Conseil d'Administration est renouvelée.

Administrateurs sortants : 3
Christine GALLE-TESSONNEAU
Annie SOWINSKY
Pierre TAUZIET

Se représentent : 2
Christine GALLE-TESSONNEAU
Pierre TAUZIET

Se présentent : 2
Marc BIENNENFELD
Béatrice MACE-RIVIERE

37 votants pour cette élection partielle :

Mme Christine GALLE-TESSONNEAU, Mr Pierre TAUZIET, Mme Béatrice MACE-RIVIERE et Mr Marc BIENNENFELD sont élus et nommés administrateurs du CESAM à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Bureau du CESAM est reconduit à l'identique par les membres du Conseil d'Administration :

Mme Patricia ARNAUD, Présidente
Mr Olivier CARRIERE, Vice-président
Mme Cécile MAI, Trésorière
Mr Eric LEFEVRE, Trésorier-adjoint
Mr Pascal BONNET, Secrétaire
Mme Hélène PERERA, Secrétaire-adjoint

8- Projet CESAM 2016-2017 :

Pour l'association CESAM, poursuite du travail permettant :

- Une stabilisation du nombre des adhésions et des cotisations nous maintenant dans le marché local
- Un travail sur des offres culturelles correspondant aux demandes locales
- La poursuite de la mise à jour du respect du texte de la convention collective avec le rattrapage de la prime d'ancienneté non versée aux professeurs depuis 2012
- La poursuite de la conquête de nouveaux leviers et sources de financements : financements privés (type fondation), mécénat d'entreprise et mutualisation des moyens et des ressources
- La participation à la création d'un groupement d'employeurs en charge des questions RH et juridiques des associations
- La poursuite de la reconstitution d'une réserve financière sur les 2 ans à venir.

Les événements CESAM :

- Vœux et galette des Rois : jeudi 19 janvier 2017
- Concert d'hiver : vendredi 28 janvier 2017
- Expositions Arts Créatifs : vendredi 12 mai 2017
- Auditions : samedi 13 mai 2017
- Concert d'été en collaboration avec le Comité des Fêtes : samedi 24 juin 2017

Le CESAM participera également à la saison culturelle de la commune :

- Téléthon de St Aubin le 03 décembre 2016
- Première partie du Concert de Musique Classique du vendredi 11 mars 2017
- Shuman Show de Tim Pike le samedi 1er avril 2017
- Fête de l'Été le 24 juin 2017

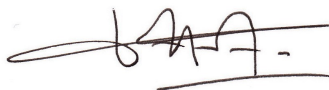
9- Question Diverses :

Présentation de Mme Florence TOMBA-GOSSELIN qui remplace comme professeur de violon et d'Alto Mr Thomas DI-PIAZZA recruté au conservatoire de Paris.

En l'absence de questions diverses, Patricia ARNAUD remercie tous les participants à cette Assemblée Générale et redis son très grand plaisir à accueillir tous les membres de l'Association Aube Indigo.

L'Assemblée Générale se termine autour d'un pot de l'amitié préparé par les bénévoles du Conseil d'Administration.

Présidente Mme Arnaud Patricia



Secrétaire M Bonnet Pascal

